

Nombre d'actions composant le capital :	90 946 937	(soit 90 926 423 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,15 € chacune, et 20 514 actions de préférence convertibles également d'une valeur nominale de 0,15 € chacune)
Nombre d'actions ayant droit de vote :	90 901 423	
Nombre d'actionnaires ayant voté par correspondance ou par procuration :	80	
Nombre d'actions détenues par les actionnaires ayant voté par correspondance ou par procuration :	44 977 352	
Nombre de voix des actionnaires ayant voté par correspondance ou par procuration :	71 030 478	

	Nombre de voix exprimées durant le vote	Nombre d'actions correspondant	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Résultat	
				Nombre	%	Nombre	%		
A TITRE ORDINAIRE									
1	Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2019	71 002 390	44 977 352	49,48%	71 002 390	100,00%	0	0,00%	Résolution adoptée
2	Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2019	71 002 390	44 977 352	49,48%	71 002 390	100,00%	0	0,00%	Résolution adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019	71 030 478	44 977 352	49,48%	71 030 478	100,00%	0	0,00%	Résolution adoptée
4	Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce	71 029 228	44 977 352	49,48%	71 028 728	99,99%	500	0,00%	Résolution adoptée
5	Nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance (Madame Sharon Elizabeth TETLOW)	71 030 478	44 977 352	49,48%	63 792 058	89,81%	7 238 420	10,19%	Résolution adoptée
6	Nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance (Madame Johanna Willemina PATTENIER)	71 030 478	44 977 352	49,48%	63 792 058	89,81%	7 238 420	10,19%	Résolution adoptée
7	Ratification de la cooptation d'un membre par le conseil de surveillance (Monsieur Thomas CASDAGLI)	71 030 478	44 977 352	49,48%	67 081 427	94,44%	3 949 051	5,56%	Résolution adoptée
8	Renouvellement du mandat d'un membre du conseil de surveillance (Monsieur Thomas CASDAGLI)	71 028 904	44 977 352	49,48%	67 044 825	94,39%	3 984 079	5,61%	Résolution adoptée
9	Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux	71 027 654	44 977 352	49,48%	64 744 354	91,15%	6 283 300	8,85%	Résolution adoptée
10	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 225-37-3, I du Code de commerce, en application de l'article L. 225-100, II du Code de commerce	71 027 654	44 977 352	49,48%	68 643 805	96,64%	2 383 849	3,36%	Résolution adoptée
11	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à M. Thomas LINGELBACH, Président du directoire	71 029 478	44 977 352	49,48%	63 473 972	89,36%	7 555 506	10,64%	Résolution adoptée
12	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, aux membres du directoire (autres que le Président du directoire)	71 029 478	44 977 352	49,48%	63 473 972	89,36%	7 555 506	10,64%	Résolution adoptée

		Nombre de voix exprimées durant le vote	Nombre d'actions correspondant	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Résultat
					Nombre	%	Nombre	%	
13	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance	71 002 478	44 977 352	49,48%	71 000 154	99,99%	2 324	0,00%	Résolution adoptée
14	Autorisation et pouvoirs à conférer au directoire en vue de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions	71 008 766	44 977 352	49,48%	70 989 275	99,97%	19 491	0,03%	Résolution adoptée
A TITRE EXTRAORDINAIRE									
15	Modifications statutaires et mise en harmonie des statuts de la Société	71 030 228	44 977 352	49,48%	71 030 228	100,00%	0	0,00%	Résolution adoptée
16	Autorisation à conférer au directoire en vue d'annuler les actions auto-détenues par la Société	71 030 478	44 977 352	49,48%	70 738 478	99,59%	292 000	0,41%	Résolution adoptée
17	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	71 030 478	44 977 352	49,48%	71 030 478	100,00%	0	0,00%	Résolution adoptée
18	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public (autre que celles mentionnées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec un délai de priorité facultatif	71 030 478	44 977 352	49,48%	63 196 282	88,97%	7 834 196	11,03%	Résolution adoptée
19	Délégation de compétence consentie au directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au public mentionnée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	71 030 228	44 977 352	49,48%	65 260 381	91,88%	5 769 847	8,12%	Résolution adoptée
20	Autorisation au directoire, en cas d'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social par an	71 030 478	44 977 352	49,48%	63 196 282	88,97%	7 834 196	11,03%	Résolution adoptée
21	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15 % du montant de l'émission initiale	71 030 478	44 977 352	49,48%	63 196 282	88,97%	7 834 196	11,03%	Résolution adoptée
22	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes	71 030 478	44 977 352	49,48%	71 029 978	99,99%	500	0,00%	Résolution adoptée
23	Délégation de compétence consentie au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	71 030 478	44 977 352	49,48%	67 221 936	94,64%	3 808 542	5,36%	Résolution adoptée
24	Plafond maximum global des augmentations de capital	71 030 228	44 977 352	49,48%	71 017 086	99,98%	13 142	0,02%	Résolution adoptée
25	Autorisation au directoire aux fins de décider d'une ou plusieurs attribution d'options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison de l'exercice des options de souscription	71 029 228	44 977 352	49,48%	63 473 048	89,36%	7 556 180	10,64%	Résolution adoptée
26	Émission de bons de souscription d'actions	71 029 478	44 977 352	49,48%	64 983 076	91,49%	6 046 402	8,51%	Résolution adoptée

	Nombre de voix exprimées durant le vote	Nombre d'actions correspondant	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Résultat	
				Nombre	%	Nombre	%		
27	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes	71 029 478	44 977 352	49,48%	65 035 680	91,56%	5 993 798	8,44%	Résolution adoptée
28	Émission d'actions gratuites - Délégation consentie au directoire à cet effet	71 029 478	44 977 352	49,48%	63 473 298	89,36%	7 556 180	10,64%	Résolution adoptée
29	Délégation de compétence à donner au directoire pour décider une augmentation de capital réservée aux salariés	71 029 478	44 977 352	49,48%	15 919 792	22,41%	55 109 686	77,59%	Résolution rejetée
30	Pouvoirs pour formalités	71 030 478	44 977 352	49,48%	71 030 478	100,00%	0	0,00%	Résolution adoptée